

N°18 - Décembre 2025



Coteaux et lac du Lizet ©Adasea 32

Depuis maintenant 3 ans la Région s'est vue transférer la compétence Natura 2000, ce qui lui a permis de renforcer son action en matière de préservation de la biodiversité.

Au cœur de notre territoire, le site Natura 2000 "Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou" constitue l'un des joyaux naturels du Gers. Entre vallons boisés, pelouses sèches, prairies et bocages, ce paysage remarquable abrite une biodiversité d'une grande richesse : orchidées, chauves-souris, cistudes d'Europe, papillons rares... Autant d'espèces qui témoignent de la qualité de ces coteaux. Ce patrimoine naturel vivant n'existe que grâce à un équilibre subtil entre activités humaines et préservation des habitats. Agriculteurs, forestiers, associations et collectivités travaillent ensemble au quotidien, pour maintenir cette harmonie.

Cet été, une partie du site Natura 2000 située sur la commune de Montesquiou a été détruite lors d'un incendie qui s'est déclaré sur un coteau boisé de pins. L'implication de 2 Canadairs, 2 DASHs et d'un hélicoptère en plus de la mobilisation des pompiers, des agriculteurs et des habitants a permis de limiter la destruction des habitats à 25 ha. La solidarité qui s'est mise en place suite à cet événement pour le soutien des équipes et des sinistrés est exceptionnelle et doit être soulignée.

Dans un contexte de changement climatique, la préservation des milieux naturels et de la biodiversité est un atout pour limiter les risques liés à des épisodes de sécheresse qui devraient s'intensifier et devenir récurrents. Les actions prévues par le DOCOB contribuent à rendre ces milieux plus résilients.

En Occitanie, 85% des sites Natura 2000 sont animés par des collectivités territoriales, ce qui est une grande fierté. Sur ce site, en l'absence de collectivité animatrice, la Région a confié, par marché public, à l'ADASEA du Gers et à ses partenaires, le CPIE et le CNPF, la mise en œuvre du DOCOB. Ce marché arrivera à échéance fin 2026.

En tant qu' élu régional et Président du comité de pilotage, je suis convaincu que Natura 2000 est une politique territoriale qui devrait être portée par les acteurs locaux.

Lors du COPIL de fin d'année, les collectivités locales seront donc sollicitées pour porter l'animation du site. La Région soutiendra la collectivité qui souhaiterait s'investir dans cette animation.

Je vous souhaite une bonne lecture et une très bonne année.

Retrouvez l'actualité du site
Natura sur internet

<http://gers.n2000.fr/>

Éric Cadoré

Conseiller régional,

Président du comité de pilotage du site Natura 2000

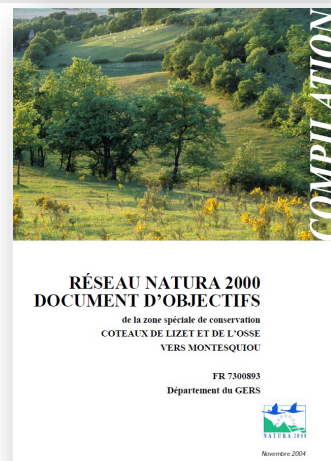
Evaluation du document d'objectifs (DOCOB)

Après 20 ans de mise en œuvre le DOCOB du site Natura 2000 a vieilli, c'est pourquoi la Région demande son évaluation. Il s'agit de réaliser une analyse du DOCOB, de faire le bilan des actions mises en place et d'apprécier l'évolution des enjeux du site (espèces et habitats d'intérêt communautaire).

Suite à cette évaluation, deux options principales seront possibles :

- ✓ une simple actualisation du DOCOB
- ✓ Une révision du DOCOB

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année 2026 pour suivre et participer à ce processus.



La vie du site Natura 2000 en résumé

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Pour rappel, l'ADASEA du Gers a répondu à l'appel à projets de la DRAAF pour le Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) 2023-2025. Le projet déposé, intitulé **Coteaux Gascons Astarac**, couvre plusieurs territoires, dont le site Natura 2000 Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou.

En 2025, 8 agriculteurs se sont engagés dans des MAEC sur 187 ha de prairies dont 124 ha d'habitats d'intérêt communautaire, ce qui représente une enveloppe de 105 900 € pour 5 ans pour concilier pratiques agricoles et préservation de la biodiversité.

Au total pour la période 2023-2025, la contractualisation concerne **13 agriculteurs du territoire** et un peu plus de **267 hectares**, soit environ **22%** de la SAU du site.

Concernant les campagnes 2026 et 2027, les discussions sont en cours mais à ce stade, aucune information ne nous a été transmise concernant d'éventuels budgets.



Suivis de l'efficacité des MAEC

Prairies fleuries et Orchidées

4 prairies suivies chaque année

Chaque année, des relevés botaniques sont réalisés dans 4 prairies engagés en MAEC. Les objectifs de ce protocole inspiré du Concours des Pratiques Agroécologiques – Prairies et Parcours sont de mettre en évidence le lien entre richesse floristique, rôles fonctionnels et pratiques de gestion ainsi que suivre l'évolution de la flore sur les prairies engagées.

Les orchidées, symboles des coteaux gersois, sont liées aux milieux ouverts et sont particulièrement sensibles aux conditions d'humidité, de pH, et de lumière. Elles réagissent rapidement à certaines pratiques agricoles comme la fertilisation ou la pression de fauche et/ou de pâturage, faisant d'elles de bons bioindicateurs de l'état de conservation des prairies.



Fin de l'AMI « Retard d'utilisation »

3 prairies suivies durant 5 années

En 2020, l'ADASEA a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'UMS Patri'Nat et l'OFB, concernant des prairies de fauche ayant fait l'objet d'un engagement en MAEC de type "retard de d'utilisation". Ce projet s'inscrit dans une dynamique nationale mise en œuvre sur plusieurs sites Natura 2000. Il a pour objectif d'évaluer l'efficacité des MAEC sur les espèces faunistiques et floristiques, mais aussi de questionner la pertinence de certains critères nationaux des cahiers des charges.

À ce jour, nous sommes dans l'attente des résultats définitifs de cette étude, l'échantillonnage réalisé sur notre territoire ne permet pas une analyse suffisamment représentative.



La vie du site Natura 2000 en résumé

Contrat ni agricole ni forestier « Ni-ni »

Dans le cadre de Natura 2000, les propriétaires privés et les collectivités peuvent demander à être accompagnés sur des projets de restauration des milieux d'intérêt communautaire ou visant la préservation d'une espèce d'intérêt communautaire. Après validation auprès du service instructeur de la Région Occitanie, le dispositif peut prendre en charge 100% du coût à charge des particuliers et 80% du coût pour les collectivités. Les animateurs Natura 2000 de l'ADASEA du Gers vous accompagnent pour monter ces contrats.



Ce contrat a concerné deux parcelles en bordure du lac du Lizet. Elles étaient pâturées par des bovins jusqu'en 2016 mais à la suite du départ à la retraite de l'éleveur aucune action de gestion n'a été menée. La végétation (genêts, pruneliers, ronces, chênes, ...) s'est développée et a progressivement entraînée la fermeture de ces milieux ouverts et la dégradation des habitats d'intérêt communautaire.

Le contrat avait donc pour objectif la réouverture par débroussaillage de ces deux parcelles soit environ 0,6 ha pour retrouver une végétation typique de prairies maigres de fauche et de pelouses sèches à orchidées remarquables.

La propriétaire et l'équipe de l'ADASEA cherchent maintenant un éleveur afin de maintenir ces milieux ouverts favorables à de nombreuses espèces.

Sensibilisations et animations pédagogiques



Sensibilisation auprès des scolaires

Les élèves de primaire de l'école de Mirande ont pu participer à trois journées organisées sur le thème de la biodiversité entre mai et novembre. Les animations ont permis aux enfants de découvrir la biodiversité locale en repérant les animaux et les plantes, en apprenant à reconnaître les insectes et leur importance, et en explorant la nature à travers des balades, des recherches d'indices, des captures d'insectes et l'écoute des sons autour d'eux.



Animation « tous publics »

En mai, la fête des orchidées à Saint-Arilles a été un beau succès avec plus d'une centaine de participants. Les participants ont pu découvrir les milieux composant le paysage typique des coteaux gersois, accompagnés d'explications naturalistes.



La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales



La commune de Montesquiou située sur le site Natura 2000 perçoit la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales. Ce dispositif vise à compenser les contraintes d'aménagement liées à la protection de territoires couverts à plus de 50 % par des sites Natura 2000 ou ayant plus de 350 ha de la commune concernée par Natura 2000.

Elle souligne également la **contribution des collectivités territoriales** aux objectifs de la transition écologique, en **reconnaisant et valorisant les services environnementaux** rendus par les communes rurales. Ces services incluent par exemple :

- Le maintien des réservoirs de biodiversité
- La préservation des paysages et des écosystèmes

Une opportunité pour les communes

Bien que cette dotation ne soit pas liée à un usage spécifique, elle peut devenir un **levier pour initier ou soutenir des actions en faveur de la biodiversité** sur le territoire communal. Avec cette dotation la commune a financé le remplacement de panneaux de signalétique Natura 2000 et envisage la mise en place de panneaux pour indiquer la présence du site Natura 2000 Coteaux du Lizet et de l'Osse.



Quelques autres exemples d'actions envisageables :

- Acquisition de foncier pour des projets écologiques,
- Renaturation de parcelles,
- Plantation de haies,
- Mise en place de pâturage pour la gestion des milieux herbacés,
- Achat de matériel de sensibilisation à la biodiversité,



Cette dotation offre une opportunité pour les communes rurales de renforcer leur rôle dans la préservation des écosystèmes et de participer activement à la transition écologique.

Pour en savoir plus

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

3 chemin de la Caillaouère
CS 70161 32003 AUCH CEDEX
a032@adasea.net — 05 62 61 79 50
Site internet: <http://www.adasea32.fr/>
Contact : Camille MOUGINS & Hugo GIRARD

Conseil de gestion forestière

CNPF Occitanie

3 chemin de la Caillaouère
CS 70161 32003 AUCH CEDEX
Contact : Florent NONON
florent.nonon@cnpf.fr — 05 62 61 79 16
Site internet: <https://occitanie.cnpf.fr/>

Sensibilisation grand public et scolaires

CPIE Pays Gersois

16 Rue Delort
32300 MIRANDE
contact@cpie32.org — 05 62 66 85 77
Site internet: <http://www.cpie32.org/>

Autorité de gestion

Région Occitanie

Service Natura 2000
Direction de la Transition Ecologique et Energétique
Site de Toulouse
Contact : Véronica LEON / Raphaëlle PRESSICAUD
veronica.leon@laregion.fr / raphaelle.pressicaud@laregion.fr
05 61 39 66 95